



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

DÉCLARATION LIMINAIRE CHSCT

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),

Cette année 2022 restera gravée dans la mémoire des agents de notre établissement, après la crise sanitaire, il y a maintenant une nouvelle crise que traversent de nombreux établissements sur les trois versants de la fonction publique (état, hospitalier et territorial) avec un été « **CATASTROPHIQUE** »...

Les années à venir seront très sombres !!! La crise est beaucoup plus profonde !!!

Le personnel a été très sollicité et stressé. **L'épuisement** et la **fatigue** ne nous ont pas épargnés une nouvelle fois, ce qui peut parfois expliquer l'absentéisme et les accidents de travail (AT).

Monsieur le Président, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP), la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Marseille et vous-même, voulez trouver « **une solution** ».. Mais le fait est que vous avez des yeux et ne voyez pas, vous avez des oreilles et n'entendez pas, mais surtout vous ne nous soutenez pas !!!

Pendant plusieurs décennies, les gouvernements qui se sont succédés se sont efforcés de « **dégraïsser délibérément le mammoth** » et maintenant notre établissement fonctionne en sous-effectif. Avec un effectif de référence basé sur un taux d'emploi toujours calculés sur une base de 39 heures... Ajoutez à cela un taux de couverture de 95%... **Ça va décidément être la catastrophe !!!**

C'est grâce au professionnalisme et à l'investissement de vos agents que cet établissement a surmonté cette nouvelle période de crise, avec toujours plus de missions et de travail et toujours moins d'effectif :

LES AGENTS S'ÉPUISENT !!!

FO Justice est favorable à l'amélioration des conditions de travail des agents, mais nos agents ne passeront pas une troisième **année** et un **été** difficile comme ceux auxquels nous avons été confrontés en 2021 et 2022 !!!

FO Justice est intervenu plusieurs fois cet été en juillet et août 2022 pour suspendre l'activité « **muscultation** » alors qu'il n'y avait pas de surveillant activité et **VOUS NOUS AVEZ ÉCOUTÉ !!!** Décision que vous avez réitérée et qui finalement a été suivie par nos homologues dans une lettre ouverte datée du 13 septembre 2022.

À ce titre, **FO Justice EXIGE** que soit pérennisé la note concernant la suppression de l'activité « **muscultation** » en cas d'absence du surveillant « activité », et notre organisation syndicale continue d'insister depuis plus de 6 mois pour :

- une réduction de la charge de travail de l'agent d'étage,
- une augmentation des moyens mis en place pour le bien-être du personnel,
- encore plus de reconnaissance.

FO Justice demande également où en sont les futurs projets de service des agents de la structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) ? Et la répartition sur les différents postes ?

LA SAS EST POUR DEMAIN !!!

Sur les autres sujets évoqués dans le présent CHSCT, **FO Justice** restera vigilant et s'opposera à l'atteinte des conditions de travail de l'ensemble du personnel de notre établissement.

Les représentants du CHSCT **FO Justice**
Le 27 septembre 2022

